

ECHOS D'EMPEAUX

Le mot du maire

Je voudrais, pour commencer, avoir une pensée pour les sinistrés de l'Aude touchés par les inondations, blessés dans leurs corps et leurs âmes, et auxquels il faudra beaucoup de temps pour panser les plaies.

En cette fin d'année, nous voyons une grande partie des gros travaux décidés en 2015, à l'unanimité du conseil municipal se terminer. Il reste quelques réfections sur l'école et la salle polyvalente, mais surtout la rénovation de l'éclairage public, qui a pris beaucoup de retard (la fin des travaux était prévue le 28 juillet).

L'équipe municipale reste mobilisée avec l'Agglo du muretain, où depuis le 1^{er} octobre, les tarifs de repas sont harmonisés sur tout le territoire, suivant le quotient familial, ce qui doit permettre à plusieurs parents d'être gagnants.

Les tarifs ALAE et ALSH sont diminués de 5% avec une prise en charge par l'Agglo de 2,5% et 2,5% par la mairie.

L'harmonisation de ces deux derniers tarifs, en cours de réflexion, sera plus longue et devra certainement être étalée sur plusieurs années.

Nous avons un regard particulier sur l'évolution du département et avons voté la motion de soutien, pour que ne soit pas appliqué le modèle lyonnais (fracture territoriale). Car à ce jour, c'est la seule structure qui permet une redistribution équitable de la richesse de la Haute-Garonne et de la métropole qui la compose. Ne faisons pas un département à deux vitesses, et profitons de la chance d'avoir une métropole.

Au 1^{er} semestre 2019, nous allons connaître le déploiement de la fibre à l'habitant (fin des travaux prévue juin 2019), ce qui va être une vraie révolution pour l'internet comme l'a été l'électricité dans les années 1950.

Finissons cette année 2018 avec sérénité et ayons confiance en l'avenir.

En ces veilles de fêtes ayons une pensée pour les malades et ceux qui souffrent.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

GROS TRAVAUX (TERMINEES)

NOUVELLE MAIRIE



DEPENSES HT	RECETTES
Achat 120 000€	Subvention Conseil Départemental : 18 000€ Dotation d'état des territoires ruraux : 48 000€
Rénovation 181 478,63€	Conseil Départemental : 48 000€ DETR : 48 000€ Région accessibilité : 13 769€ Economie Energie : 13 396€ Réserve parlementaire : 7 500€
301 478,63 €	196 665€ soit 65% de subventions

Reste à financer 104 813,63 €

LOCAL TECHNIQUE

DEPENSES	RECETTES
Construction 28 403€	Subvention Conseil Départemental : 11 268,40€

Reste à financer 17 134,60€

Soit pour les deux opérations un total à financer de 121 948,23 €

Ces travaux sont amortis en 25 ans avec un prêt de la caisse des dépôts et consignations à un taux de 1,60%, soit une annuité de 4 877,92€, financée par les loyers de l'ancienne mairie (4 700€) que nous ne payons plus depuis un an, et de notre garage municipal (1 200€/an).

Ce qui nous permet d'avoir une mairie fonctionnelle, confortable pour recevoir le public, et une bonne qualité de vie au travail pour les employés.

La mise en accessibilité de la nouvelle mairie, qui a connu cet été trois mariages et un baptême civil a permis à deux grands-parents de pouvoir assister à la cérémonie en toute tranquillité.

La mairie est dotée d'une bibliothèque, grâce à divers dons de livres. L'accès, gratuit, est ouvert à tous, administrés et écoles, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public. Nous remercions tous les bénévoles qui se sont investis pour donner le jour à ce projet.

EGLISE



DEPENSES	RECETTES
Rénovation extérieure et abords 111 565,08€	Subventions conseil départemental 44 626,03€ Région 21 000€ Participation citoyenne 12 000€

Reste à financer 33 339,05€,
par un emprunt sur 20 ans, 1 696,90€/an.

Pour ce montant, il serait irresponsable de la part des élus de ne pas entretenir le patrimoine, d'autant plus que nous l'avons enrichi. Ignorer le passé et ne pas en tenir compte ne permet pas d'affronter l'avenir, un arbre sans racines ne peut pas vivre.

Les subventions sont financées par nos impôts. Ne pas en demander serait une grossière erreur, car cela profiterait à d'autres.

Surtout à ce jour où la métropole veut prendre les compétences du département, ainsi que les financements. Si cela voyait le jour, ça engendrerait une fracture territoriale, mais également sociale, et nos subventions fondraient comme neige au soleil, par exemple l'aide aux plus

défavorisés, et rendraient les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Nous étions à côté du président Méric pour la manifestation de soutien.

Croire que l'on peut gérer une collectivité comme une entreprise est l'ineptie la plus totale. D'ailleurs l'état commence à s'en apercevoir avec les hôpitaux.

Nous ne sommes pas là pour faire des profits et des bénéfices, mais pour utiliser au mieux vos impôts pour les services et l'entretien ou la création des bâtiments communaux.

Du côté des Aînés

Le repas des aînés d'Empeaux, offert par la municipalité, aura lieu le 27 janvier 2019.

La date et le lieu de la sortie des aînés ne sont pas encore définis.

Du côté des animations

Les prochains lotos : 23 février, 30 mars, 27 avril, 25 mai, 8 juin, 22 juin.

Cette année, le vide grenier du printemps est remplacé par une bourse. Les dépôts se feront les 14 et 15 mars, les ventes les 16 et 17 mars 2019.

Du côté de l'école

La directrice, Mme Claire Lacaze s'est absentée suite à l'arrivée d'une petite Charline le 26 septembre. Mme Laurie Dumont assure son remplacement sur le poste enseignement. Mme Cécile Rameau a pris la direction en attendant son retour. 47 enfants fréquentent la maternelle.

L'école est une priorité tant pour le bien-être des enfants que pour la sauvegarde du centre de vie.

Le 12 décembre, a eu lieu un spectacle de cirque, réunissant le RPI.

Le toit a été refait suite à des fuites. Les néons sont remplacés par des leds, plus confortables et économiques. Des lits supplémentaires ont été achetés, suite à l'arrivée de petits élèves de 2 ans 1/2. Les problèmes électriques et de chauffage sont résolus. Pendant les vacances de fin d'année le plan de travail et la robinetterie seront changés dans la cuisine.

Informations diverses



Une émouvante cérémonie pour le centenaire du 11 novembre, avec la présence de descendants de disparus, qui ont fait l'appel aux morts, d'une représentante de la gendarmerie et beaucoup de participants.

La numérotation de chaque logement se met en place. Au centre du village, elle sera numérique, et ailleurs métrique. Un plan d'Empeaux se trouve sur le panneau d'affichage de la mairie. Les livraisons seront facilitées avec ces mesures.

Chemin de Lambès

La vitesse excessive sur ce chemin nous amène à mettre en place une sécurisation appropriée. La compétence voirie est du ressort du muretain aggro, nous lui avons demandé une étude de faisabilité et de réalisation.

Des incivilités se produisent encore au niveau des collecteurs : dépôt de vieux appareils sanitaires, de pots de peintures, de vieilles fenêtres.

Le site web de la mairie www.mairie-empeaux.fr a été relooké, il est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à le consulter. Si vous avez des informations à faire paraître, vous pouvez nous en informer à l'adresse : administrateur@mairie-empeaux.fr



Un logo a été créé pour la mairie d'Empeaux, reprenant le puits, symbole typique de notre village.

LES DERNIERS TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE



Permanences du secrétariat de la Mairie d'Empeaux :
Mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures.
Pour tous ceux qui veulent communiquer avec la maire d'Empeaux :
Mairie.empeaux@wanadoo.fr
Tel : 05 61 91 43 24

